

Fonds communs de placement au Québec

Juin 2015

Premier trimestre 2015

L'Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, permet de suivre l'évolution de l'actif net des fonds communs de placement au Québec. Par fonds communs de placement, on désigne ici les fonds constitués de sommes mises en commun par des épargnants en vue d'un placement collectif, et dont la gestion est assurée par un tiers qui doit sur demande racheter les parts à leur valeur liquidative.

Cette enquête permet d'apprécier l'importance du rôle joué par les fonds communs de placement dans la gestion de la richesse financière des Québécois. Le total de l'actif net des fonds communs de placement révèle la valeur au marché des titres apparaissant au bilan des fonds communs de placement et dont a été extrait le passif pouvant être associé à l'acquisition de ces titres.

Cette enquête permet également de segmenter et de faire ressortir l'évolution de l'actif selon le type de fonds communs de placement, ainsi que de distinguer la valeur des fonds communs de placement liés aux institutions de dépôt de ceux qui ne le sont pas.

Note : L'Institut a procédé à une mise à jour de la population des répondants à cette enquête. Cette révision fait en sorte, notamment, que de nouvelles familles de fonds ont été ajoutées. Cette modification ne permet pas la comparaison avec les données antérieures. L'analyse se limitera donc à une description des données du premier trimestre de 2015.

Les données historiques sont toutefois disponibles sur le site Web de l'Institut.

Valeur des fonds communs de placement au Québec

La valeur des fonds communs de placement au Québec s'élève à 185,4 G\$ au 1^{er} trimestre de 2015 tandis qu'elle s'élève 854,8 G\$ pour l'ensemble des Canadiens.

La part du marché canadien des fonds communs de placement appartenant aux personnes résidantes du Québec s'établit ainsi à 21,7 %.

La valeur des fonds d'actions est de 70,9 G\$.

La part des fonds d'actions dans l'ensemble du portefeuille de fonds communs des Québécois est de 38,3 %.

La valeur des fonds d'obligations au Québec est de 43,2 G\$.

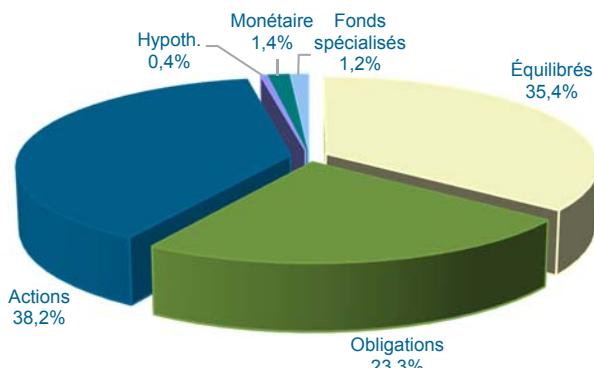
La valeur des fonds de placement équilibrés au Québec est de 65,6 G\$.

La valeur totale des fonds du marché monétaire est de 2,6 G\$ au premier trimestre de 2015.

Les fonds du marché monétaire représentent 1,4 % de l'actif accumulé dans les fonds communs de placement au Québec.

Figure 1

**Répartition de l'actif selon le type de fonds communs de placement,
Québec, 1^{er} trimestre 2015**



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec*.

Part des fonds communs de placement affiliés à une institution de dépôt au premier trimestre de 2015

Les fonds communs de placement affiliés à une institution de dépôt représentent 54,3 % du marché québécois des fonds communs de placement au premier trimestre de 2015.

Glossaire

Actif : compilation selon l'adresse des clients résidant au Québec ou selon le total des actifs relatifs aux clients desservis par des points de vente situés au Québec.

Fonds équilibré : type de fonds commun de placement dont la politique de placement consiste à équilibrer le portefeuille principalement au moyen d'obligations, d'actions et de titres du marché monétaire selon des proportions plus ou moins grandes.

Fonds obligataire : type de fonds commun de placement qui investit principalement dans des obligations et débentures d'émetteurs canadiens ou étrangers.

Fonds d'actions : type de fonds commun de placement dont le portefeuille est composé essentiellement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes ou étrangères.

Fonds de placement hypothécaire : type de fonds commun de placement qui investit dans des prêts hypothécaires et des immeubles résidentiels ou commerciaux.

Fonds du marché monétaire : type de fonds commun de placement qui investit principalement dans des titres du marché monétaire (par exemple : bon du Trésor, papier commercial et acceptation bancaire) d'émetteurs canadiens ou étrangers.

Fonds spécialisés : type de fonds commun de placement qui investit principalement dans des titres de sociétés à faible capitalisation ou dans des métaux précieux. Cette catégorie inclut également les fonds ayant opté pour des stratégies de gestion particulières.

Réalisation :

Avec la collaboration de :

Avec l'assistance technique de :

Sous la direction de :

Ont aussi collaboré à la réalisation :

Pour plus de renseignements :

Marc Philibert, chargé de projet - secteur financier

Sylvain Prévost-Dallaire, économiste

Bruno Verreault, technicien en statistique

Pierre Cauchon, directeur par intérim

Esther Frève, révision linguistique

Direction des communications

Samuel Couture et Charles Alleyn

Direction des stratégies et des opérations
de collecte

Marc Philibert, chargé de projet - secteur financier

Direction des statistiques sectorielles

et du développement durable

Institut de la statistique du Québec

200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411, poste 3180

Courriel : marc.philibert@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

2^e trimestre 2015

ISSN 1923-1806 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation du
gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

La version PDF de ce bulletin
est diffusée sur le site Web de
l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca